

24 janvier 2020

(20-0607)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

RÉPUBLIQUE DE CORÉE: LOI SUR LES MARQUES DE FABRIQUE
OU DE COMMERCE (LOI N° 11690)

Membre présentant la notification	RÉPUBLIQUE DE CORÉE
--	---------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi sur les marques de fabrique ou de commerce (Loi n° 11690)
Objet	Marques de fabrique ou de commerce
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/KOR/20_0304_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/KOR/G/3 , IP/N/1/KOR/T/4
Brève description du texte juridique notifié	
Conformément à la restructuration du gouvernement de Corée en 2013, le "Ministère de l'économie de la connaissance" sera dénommé le "Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie".	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	23 mars 2013
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	18 décembre 2019
Autres renseignements	Y compris les modifications conformément à la Loi n° 11113
Organisme ou autorité responsable	Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) Division des affaires multilatérales (kipomla@korea.kr)

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.